

GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF

« **Départements & Notaires** »

Lyon, le 1^{er} juin 2017





Introduction

Kitty PLANCHAIS

Département du Rhône
Direction des usages numériques

Participants

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

DUN

PA/PH



Départements
& Notaires



Chambre des notaires
du Rhône

ADULLACT

Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres
sur les Administrations et les Collectivités Territoriales

3

1^{er} juin 2017

www.rhone.fr



ORDRE DU JOUR : MATIN

11h15 – 11h45

▶ **Présentation de la démarche Open Source**

Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres dans les administrations et collectivités territoriales

11h45 – 12h45

▶ **Témoignages sur la conduite du projet
« Départements & Notaires »**

Chambre des notaires du Rhône, direction autonomie PA- PH et direction des usages numériques du Département du Rhône

▶ **12h45 – 13h45
Pause déjeuner**



ORDRE DU JOUR : APRÈS-MIDI

13h45 – 15h00

- ▶ **Présentation de « Départements & Notaires » : démo, retour d'expérience d'un notaire, accès aux codes sources**

Chambre des notaires du Rhône, direction autonomie PA- PH et direction des usages numériques du Département du Rhône

15h00 – 15h45

- ▶ **A la recherche d'alternatives aux effets de la loi NOTRe**

Direction des usages numériques du Département du Rhône



Témoignages sur la conduite du projet « Départements & Notaires »

Sophie SIFFERT

Département du Rhône

Direction Autonomie Personnes âgées – Personnes handicapées

Valérie PENICAUD

Département du Rhône

Direction des usages numériques

Me Christophe RAYMOND

Chambre des notaires du Rhône



Les prestations récupérables – l'aide sociale générale

▶ L'aide sociale, compétence du Département

- L'aide sociale regroupe l'ensemble des aides légales aux personnes dont les ressources sont insuffisantes pour faire face à leurs frais d'hébergement en établissement ou de maintien à domicile.
- L'aide sociale est :
 - subsidiaire (elle n'intervient qu'en dernier recours)
 - temporaire (elle cesse quand le besoin disparaît)
 - récupérable (c'est une avance du Département)

▶ La récupération de l'aide sociale

- Le Département peut exercer 4 types de recours en récupération :
 - contre la succession du bénéficiaire de l'aide sociale,
 - contre le légataire,
 - contre le donataire,
 - contre le bénéficiaire revenu à meilleure fortune.

Les prestations récupérables – l'aide sociale générale

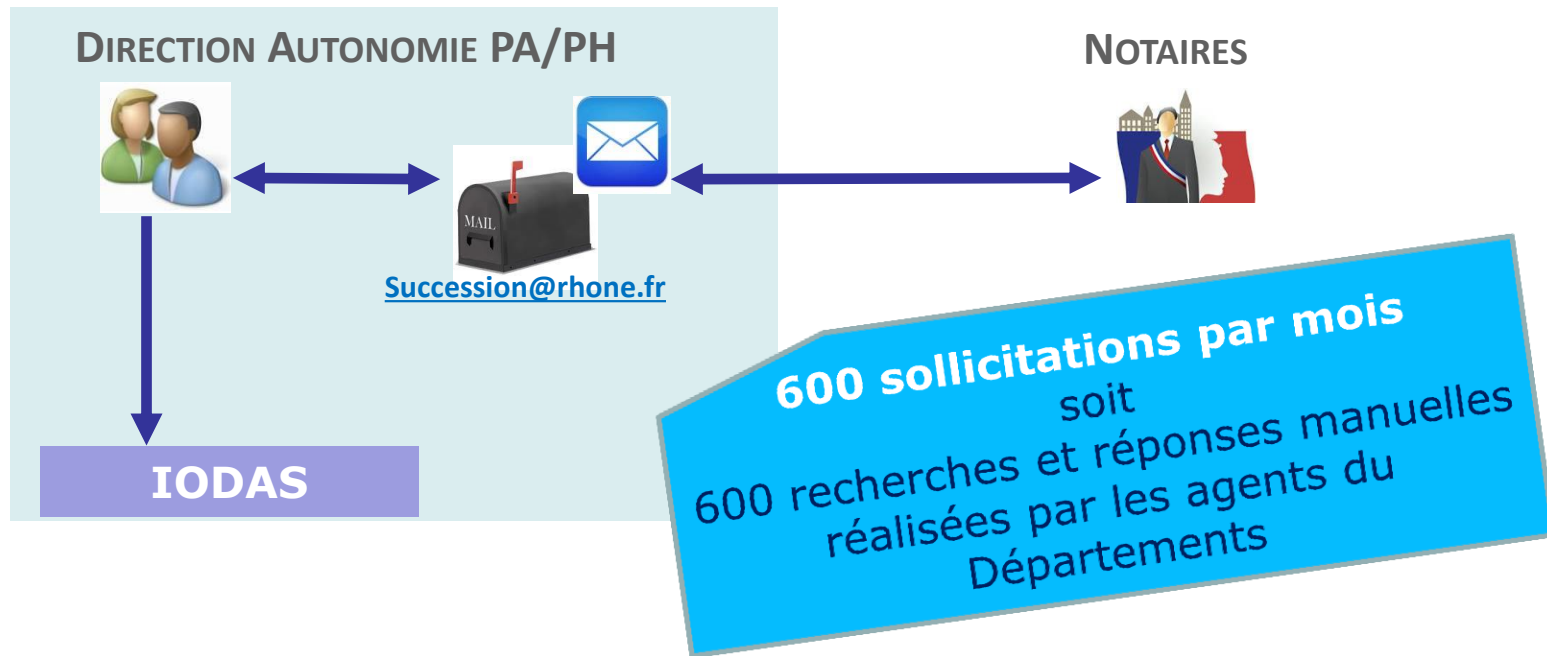
▶ Le recours en récupération contre la succession

- Le Département est fondé en droit à exercer un recours en récupération contre la succession du bénéficiaire de l'aide sociale dans la limite de la créance départementale et de l'actif net successoral.
- La créance départementale n'est pas une créance privilégiée, les autres créanciers sont prioritaires : le recours en récupération n'intervient qu'après le règlement de toutes les autres dettes.
- Concernant les frais funéraires, le Département autorise le prélèvement des frais funéraires dans la limite de 3 500 €.
- Les modalités de récupération divergent selon la nature de l'aide.



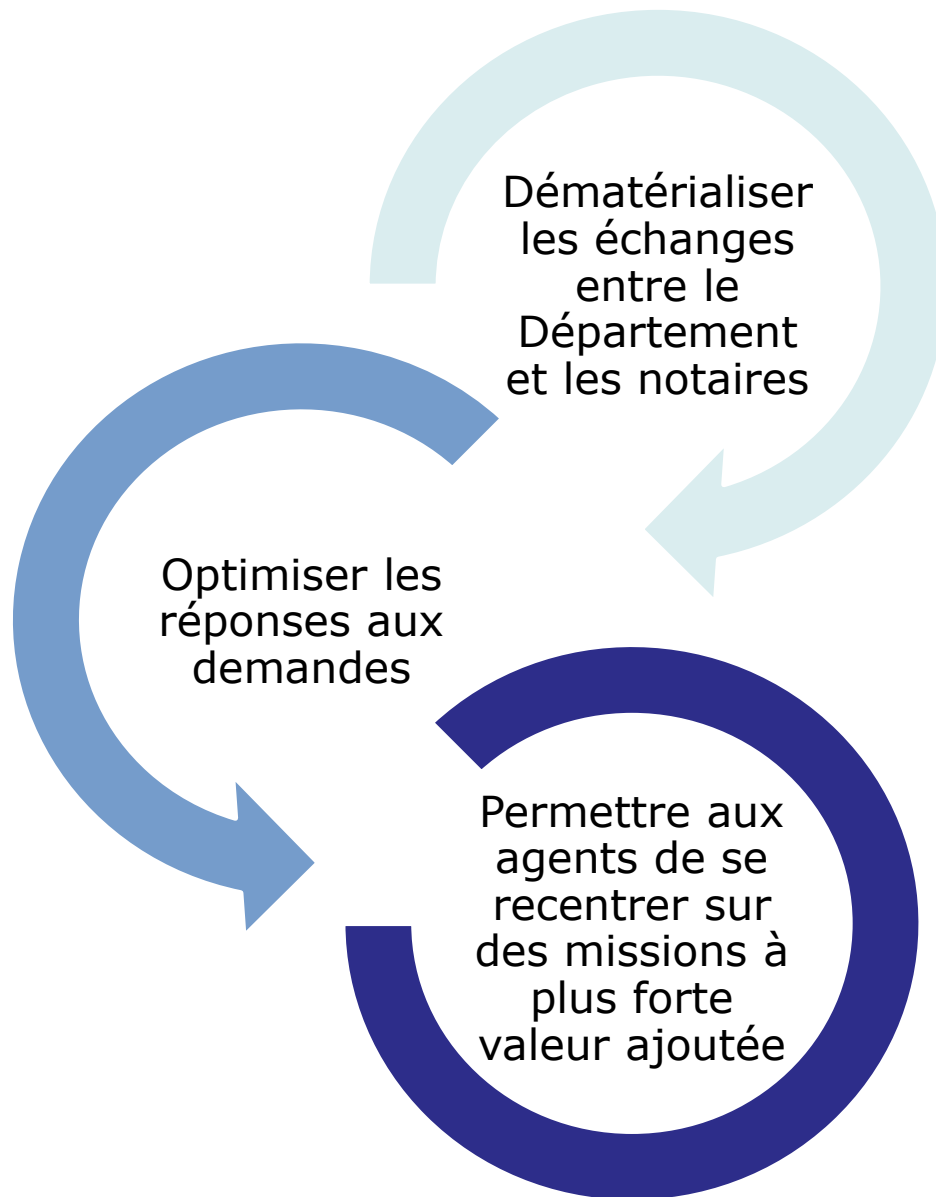
Avant « Départements & Notaires »

- Le notaire chargé d'une succession interroge le Département par courrier ou mail
- Les services du Département font une recherche dans le logiciel métier
- Les service envoie un mail de réponse, accompagné du courrier officiel à l'étude notariale





Pourquoi « Départements & Notaires » ?



Le fonctionnement « Départements & Notaires »

<https://notaires.rhone.fr>
Voie unique de recherche, pour tout notaire du département du Rhône

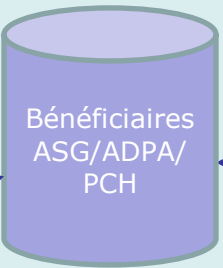
Accès sécurisé
1 compte par office
Identifiant :
code CRPCEN

DIRECTION AUTONOMIE PA/PH



SUIVI DES DOSSIERS D'ASG

IODAS



EXTRACTION QUOTIDIENNE

- RÉPONSE PERSONNALISÉE :**
- INCONNU POUR ASG
 - CONNU POUR ASG
 - CONNU POUR UNE AIDE SOCIALE AVEC INDU POTENTIEL
 - DOUTE SUR IDENTIFICATION

NOTAIRES



RECHERCHE D'INFORMATIONS À PARTIR DE L'ÉTAT CIVIL DU DÉFUNT

Rhône + Notaires

Fiabilité Rapidité

La conduite de projet « Rhône + Notaires »

Acteurs : DUN – DAPAPH – CDN

- Prise de contact avec la CDN
- Collaboration pour la rédaction des **spécifications partagées**

Acteurs : DUN – DAPAPH – CDN

- Présentation en **Assemblée générale des notaires**
- 5 études notariales connectées à la solution



ETUDE
PREALABLE
SPECIFICATIONS

Juin/Juillet
2015

DEVELOPPEMENT

Aout/Sept
2015

TESTS INTERNES

Sept/Oct
2015

PHASE PILOTE

Nov/Dec
2015



Rhône+
Notaires

1^{er} Janvier
2016

Acteurs : DUN – DAPAPH

- Phase de test « grandeur réelle » pour l'amélioration continue

Acteurs : DUN – DAPAPH – CDN

- Rédaction de la convention
- Déclaration CNIL



Jalons pour la mise en production



Signature de la convention entre la chambre des notaires et le Département

Création des comptes des études notariales en collaboration avec la chambre des notaires

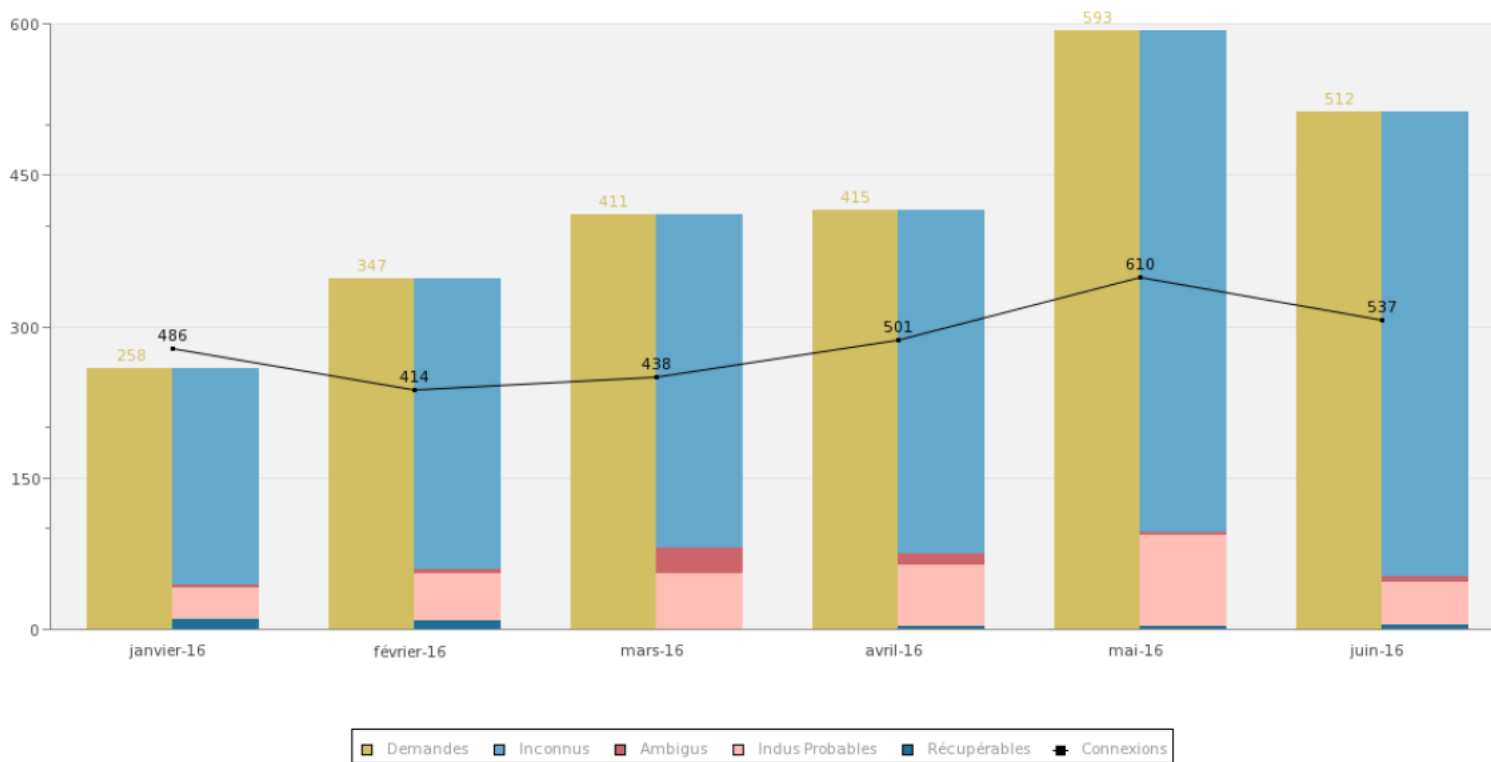
Envoi d'un **mail d'information** à l'ensemble des études notariales

Mobilisation forte des équipes DUN et DAPAPH pour **l'accompagnement des études notariales**

4 mois après, la solution devient la **voie unique de recherche** pour l'ensemble des notaires du Rhône

Les statistiques de connexion au cours des 6 premiers mois de mise à disposition

Statistiques d'utilisation de l'application Rhône + Notaires



Charges associées au projet

PILOTAGE DU PROJET MÉTIER	DAPAPH	2 AGENTS	60 JOURS
PORTAGE AUPRÈS DES NOTAIRES DU RHÔNE	CDC	1 NOTAIRE RÉFÈRENT	10 JOURS
ACCOMPAGNEMENT USAGES NUMÉRIQUES	DUN	2 AGENTS	140 JOURS
COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET COMMUNICATION EXTERNE	COM	1 AGENT	10 JOURS

Les bénéfices de « Départements & Notaires »

EN INTERNE POUR LE DÉPARTEMENT

- ✓ RÉDUCTION DES DÉLAIS DE TRAITEMENT
- ✓ FIABILISATION DES DONNÉES
- ✓ AMÉLIORATION DU PILOTAGE - (TABLEAU DE BORD, SUIVI INDICATEURS, OUVERTURE DES CHAMPS D'ANALYSE)
- ✓ VALORISATION DES COMPÉTENCES
- ✓ RECENTRAGE DES MÉTIERS SUR LEUR EXPERTISE
- ✓ AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU
- ✓ HARMONISATION DES USAGES
- ✓ ÉCONOMIES EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

EN EXTERNE POUR LES NOTAIRES

- ✓ SERVICE PUBLIC MODERNE
- ✓ TRAÇABILITÉ DES DEMANDES FAITES
- ✓ INTERROGATION DES DOSSIERS DEPUIS N'IMPORTE OÙ, À N'IMPORTE QUEL MOMENT
- ✓ SUIVI EN TEMPS RÉEL PAR LE NOTAIRE DU TRAITEMENT DE SON DOSSIER
- ✓ RÉPONSE INSTANTANÉE

Développement d'un partenariat fort entre les équipes du Département et les notaires

Les facteurs clés de la réussite du projet

PORTAGE DU PROJET PAR LES ÉLUS ET LA COLLECTIVITÉ

COLLABORATION ACTIVE ENTRE LES ACTEURS DU PROJET

FORTE MOBILISATION ET ADHÉSION DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

- Convention
- Accompagnement au changement

DÉMARCHE D'OPTIMISATION ORGANISATIONNELLE DE LA DAPAPH

- Expression claire du besoin
- Forte réactivité de l'assistance utilisateurs

DÉMARCHES D'INNOVATION DE LA DUN

- Développement de fonctionnalités simples mais complètes
- Élaboration et déploiement dans un planning restreint : 6 mois.

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



*Départements
& Notaires*

Questions et échanges

18

1^{er} juin 2017

www.rhone.fr

PAUSE DEJEUNER

- **Fiabilité** : espace sécurisé, accès direct aux informations
- **Rapidité** : réponse instantanée, composition et envoi immédiat du courrier officiel
- **Innovation** : première collectivité proposant ce service dématérialisé

Présentation du service numérique « Départements & Notaires »

Sophie SIFFERT

Département du Rhône

Direction Autonomie Personnes âgées – Personnes handicapées

Valérie PENICAUD

Département du Rhône

Direction des usages numériques

Me Christophe RAYMOND

Chambre des notaires du Rhône

Tédé NGUYEN KHAC

Département du Rhône

Direction des usages numériques



Départements
& Notaires



Fonctionnement avant la mise en place de la solution «Rhône + Notaires »

- ▶ Le notaire chargé d'une succession interrogeait le Département pour connaître l'existence éventuelle d'une créance d'aide sociale. Les services du département effectuaient, pour chaque demande, une recherche manuelle dans le logiciel métier avant de répondre par courrier au notaire.
- ▶ En moyenne 600 demandes/mois étaient transmises par courrier ou sur la boîte, coûteuses en termes de temps agent.
- ▶ Seules une vingtaine donnaient lieu à l'établissement d'une créance départementale.

Le fonctionnement de ce service numérique

- ▶ Les notaires accèdent à ce service, via un accès sécurisé depuis le site rhone.fr. Des identifiants spécifiques leur ont été remis par le Département sur la base de leur compte CRPCEN.
- ▶ Les notaires renseignent les informations relatives à l'état civil du défunt.
- ▶ Un croisement s'opère automatiquement entre les données saisies sur « Départements & Notaires » et le logiciel métier.
- ▶ A l'issue de ce croisement, 4 réponses personnalisées et instantanées peuvent être dégagées.



Le fonctionnement de ce service numérique

- ▶ 4 réponses possibles :
 1. la personne est inconnue des services, elle n'a pas bénéficié d'une aide sociale récupérable
 2. la personne a bénéficié d'une aide sociale récupérable
 3. la personne n'a pas bénéficié d'une aide sociale récupérable, mais elle a bénéficié d'une prestation qui pourrait avoir donné lieu à un indu (suite à décès, suite à contrôle d'effectivité...)
 4. La recherche donne lieu à plusieurs bénéficiaires possibles et doit être vérifiée par les services départementaux

- ▶ La réponse est automatiquement adressée par courriel, avec un courrier officiel du Département en pièce-jointe.

Conditions d'utilisation de « Rhône + Notaires »

- ▶ Ce service est uniquement **réservé à l'usage professionnel des études notariales en charge d'une succession** et s'interrogeant sur l'existence d'une créance du Conseil départemental au titre de l'aide sociale.
- ▶ Une **convention a été signée avec la Chambre des Notaires du Rhône afin de fixer les bonnes pratiques** et conditions d'utilisation de ce service.
- ▶ Le service est devenue depuis janvier 2016 **la voie unique de recherche** pour tout notaire du département du Rhône.
- ▶ La réponse apportée par le Département est **soumise à l'exactitude des renseignements fournis par le notaire** lors de la recherche via ce service numérique.

Démonstration de la solution « Rhône + Notaires »

Version 1.3.1150 ? Aide

Rhône + Notaires

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Bienvenue

Rhône + Notaires est destiné au strict usage professionnel des études notariales en charge d'une succession, qui s'interrogent sur l'existence éventuelle d'une créance du Département au titre de l'aide sociale.

Identifiant

Mot de passe

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Connexion

Rhône + Notaires est optimisé pour FireFox.





Comment récupérer les sources de la solution ?

<https://gitlab.adullact.net/departements-notaires/departements-notaires>

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



*Départements
& Notaires*

Questions et échanges

27

1^{er} juin 2017

www.rhone.fr



A la recherche d'alternatives aux effets de la loi NOTRe...

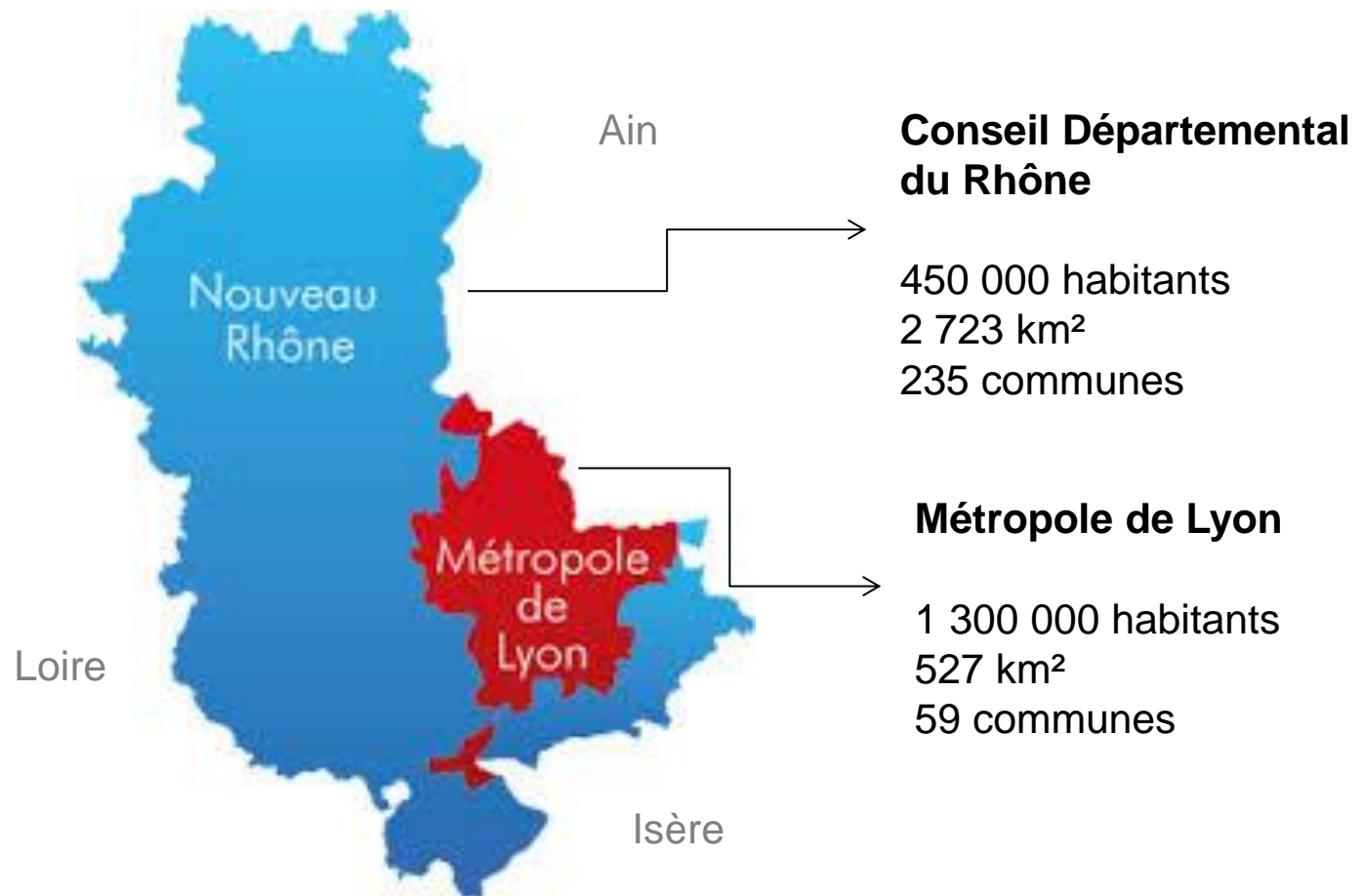
Kitty PLANCHAIS

Département du Rhône

Directrice des usages numériques

A la recherche d'alternatives aux effets de la loi NOTRe

Le contexte du département du Rhône



A la recherche d'alternatives aux effets de la loi NOTRe

Le contexte du département du Rhône

Fin 2013	Annonce projet experimentation Métropole de Lyon
2014	Préparation Scission Passerelle Mobilité des agents Projet de séparation des SI Changement direction générale Changement de présidence
2015	1 ^{er} janvier Scission officielle Création Nouveau Rhône Création Métropole de Lyon Copie des applications & Bases de données Nouveau Mandat – Changement de Présidence le 2 avril 2015 Arrivée nouvelle DG novembre 2015
2016	Apurement des données applicatives ML Réorganisation services centraux Déménagement du DATACENTER
2017	Réorganisation territoriale



A la recherche d'alternatives aux effets de la loi NOTRe

Quelques données Avant / Après scission

	Avant Scission	Après Scission
Habitants	1 650 000	460 000
Collèges publics	77	33
Collèges privés	36	18
Effectifs CD69	6000	1850
Nombre d'appli	85	85
Équipe DUN	95	52
Budget investissement	7 M€	4,5 M€
Budget fonctionnement	5 M€	2,75M€

A la recherche d'alternatives pour s'adapter aux impacts de la loi NOTRe

Quelques données Avant / Après scission

	Avant Scission	Après Scission
MDPH	Dédiée	Mutualisée
Archives	Dédiées	Mutualisées
Équipe administrative DUN	5 agents dédiés	Mutualisée au niveau du pôle (DG Patrimoine)



A la recherche d'alternatives pour s'adapter aux impacts de la loi NOTRe

Impacts négatifs de la scission

- ▶ **Des fonctions orphelines ou « variables d'ajustement » à la Direction des usages numériques**

Le CIL

Le RSSI

Le responsable Qualité

Les binômes de maintien en conditions opérationnelles

La compétence développement fortement réduite

- ▶ **Des pertes de compétences aussi chez les métiers**

Décisionnel

SIG

Publication de contenu WEB

- ▶ **Des activités difficiles à maintenir avec le même niveau de qualité**

Un extranet « non mis à jour » pendant 18 mois

Des requêtes décisionnelles non exploitées



A la recherche d'alternatives pour s'adapter aux impacts de la loi NOTRe

Impacts positifs de la scission

- ▶ Une solidarité entre les directions et entre les services
- ▶ Des agents en recherche de complémentarité et collaboration (entre directions et entre services)
- ▶ Apport de sang neuf dans la direction des usages numériques
- ▶ Une dynamique « Recherche de solutions » et « Satisfaction des utilisateurs et usagers »
- ▶ Une collectivité et des agents dans le « Faire » historiquement « Les mains dans le camboui »



A la recherche d'alternatives pour s'adapter aux impacts de la loi NOTRe

→ Face à un double challenge

1/ Créer de nouveaux services numériques, principalement sur le champ de la « Relation Usagers » dans un environnement économique contraint

2/ Maintenir un niveau de compétences élevé pour faire évoluer les agents de la Direction des Usages Numériques, les motiver en leur fournissant un environnement de travail stimulant

→ Dans un environnement propice

État de résilience Au « pied du mur », peu de leviers, pas vraiment d'autres choix, « On n'a rien à perdre »

Une équipe renouvelée et motivée, prête à relever de nouveaux challenges

A la recherche d'alternatives pour s'adapter aux impacts de la loi NOTRe

→ Les orientations

ACHATS
« ÉDITEURS »
EXIGEANTS

RENFORCER LES
LIENS DE
COLLABORATION
INTER SERVICES
INTER DIRECTION

DÉVELOPPER
DES SERVICES
« NICHES »

RENOUVELER LES
FAÇONS DE FAIRE
& COMPÉTENCES
AGILE – DEVOPS
CO-DESIGN AVEC
USAGERS

S'ASSOCIER A
DES PARTENAIRES
« SEMBLABLES »
AVEC LA MÊME
DÉMARCHE
*(RÉSEAUX, ASSOC,
LOGIQUE DU DON)*

S'INSCRIRE
DANS UNE
DÉMARCHE
D'OPEN
SOURCE

La mise en œuvre de l'Open Source – Pour Département + Notaires

DÉVELOPPER
DES
SERVICES
« NICHES »

DÉVELOPPEMENTS, DOCUMENTATIONS ET TESTS	DUN	3 AGENTS	21 JOURS
FORMATION OPEN SOURCE AGENTS DUN	DUN + ADULLACT	6 AGENTS	10 JOURS
PARTAGE DE LA SOLUTION / COM'	DUN	2 AGENTS	13 JOURS
DE NOVEMBRE À JUIN 2017 ...			



S'INSCRIRE
DANS UNE
DÉMARCHE
D'OPEN
SOURCE

**Exemple de développements solutions « Niches »
à venir en Open Source :**

Évaluation des risques professionnels EVRP
Simulation des obligés alimentaires

Construire des partenariats

→ Être pédagogues – En proximité

RENFORCER LES
LIENS DE
COLLABORATION
INTER SERVICES
INTER DIRECTION

1/ Etablir des liens « Partenaires » au sein de la collectivité – Adopter une posture pédagogique Pour rechercher l'adhésion et changer le regard des Utilisateurs sur les usages numériques

2/ Prendre du temps pour comprendre les usages

à tous les niveaux, pour tous les agents, sur les territoires, en central...

Communauté Binômes

→ Accélérer la création de services

Sur des projets spécifiques, déclencher des « Formations/actions » de cellules d'expérimentation sur des pratiques reconnues favorisant l'émergence d'idées, la production collective en réponse à l'Usage.


RENOUVELER LES
FAÇONS DE FAIRE
& COMPÉTENCES
AGILE – DEVOPS
CO-DESIGN AVEC
USAGERS

→ Portail PH en co-design, avec méthode Agile et équipe DevOps

La mise en œuvre de partenariats « pragmatiques » Pour bénéficier de nos forces « différentes »

→ Avec d'autres collectivités

→ Avec des associations



S'ASSOCIER A DES
PARTENAIRES
« SEMBLABLES »

→ Dans une logique d'échanges, de dons

→ Sur des sujets très pragmatiques
retours d'expériences, dons de solutions,
partages de compétences



Merci de votre participation !

dev.notaires@rhone.fr